

Le réveil de



Saint-Lormel

La campagne au fil de l'eau

N° 499

Juillet - Août 2022

Le pouvoir du sourire :)

Qu'il soit esquissé, ébauché, narquois, timide ou franc et lumineux, le sourire est la vitrine de nos émotions.



Le sourire est un mode de communication à part entière qui permet de se faire du bien. Cela permet de se détendre. Il illumine le visage, il est bon pour la santé et facilite les rapports humains. Il ouvre les portes et les cœurs. Il peut aussi être une bonne barrière contre la violence.

UN AUTRE LANGAGE

Le sourire est donc un autre langage, un moyen de traduire ce qui, en nous, reste muet. Nous avons entre autres :

- **le sourire de bienvenue ou de politesse....** celui qui nous accueille. À la fois proche et distancé, il met spontanément à l'aise, même si l'on n'a aucun lien avec celui qui nous l'adresse.

- **le sourire complice...** celui qui nous rassemble. Celui-ci exprime l'appartenance à une même histoire. Il révèle une entente étroite, une connivence avec certains êtres choisis.

- **le sourire séducteur...** celui qui désarme. Il est partagé dans la plupart des rites de séduction à travers le monde. En France, le sourire est toujours ce que les femmes apprécient le plus chez un homme (37%), avant le regard (13%) (sondage Baileys-lfop). Le sourire assure et rassure à la fois. N'a-t-on jamais entendu « *alors qu'il n'avait rien pour me plaire, il m'a séduite par son sourire tendre et coquin* » ?

- **le sourire défensif...** celui qui nous préserve. Face à l'inconnu, le sourire est notre première arme, une forme de lâcher-prise destinée à paralyser nos pulsions agressives et à neutraliser celles que l'autre peut ressentir à notre égard. C'est un signe d'apaisement que nous partageons avec toutes les civilisations du monde.

- **le sourire gêné...** celui qui nous excuse. Loin de toujours exprimer le plaisir, le sourire peut aussi marquer notre volonté de prendre de la distance : un sourire gêné peut nous monter aux lèvres lorsque nous venons de commettre un impair et que la honte nous submerge.

UN MÉDICAMENT POUR L'HOMME

On dit aussi que "sourire est presque un médicament pour l'homme". Et que dire du premier sourire du bébé : il a une saveur particulière pour la maman, il illumine sa journée. Comme une flèche en plein cœur ! Alors ne nous en privons pas, sourions gaiement car comme dit une citation « *un sourire ne coûte rien, mais il apporte beaucoup ; il enrichit celui qui le reçoit sans appauvrir celui qui le donne* ».

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
mairie.st.lormel@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 16h à 18h.

➔ **FERMETURE D'ÉTÉ DE LA MAIRIE :** Pour des raisons d'organisation des services municipaux administratifs, la mairie sera fermée au public les samedis matins du 16 juillet au 13 août 2022 inclus.

Numéro d'appel d'urgence
CCAS en dehors des heures
d'ouverture du standard
(9 h-12h & 14 h-17h30)
au 06 74 65 55 64

Imprimeur Gérant :
René BOUAN

Ont participé à la réalisation :

William AUBIN ,
René BOUAN,
Deborah LE DREF,
Catherine SORGNIARD,
Josiane ROBISSOUT ,
Thomas SCHMITT

Création et mise en page :

Cocktail Graphic
22130 Saint-Lormel
www.cocktail-graphic.com



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

**16 JUIN
2022**

Étaient présents :

AILLET Louis,
AUBIN William,
BOUAN Chantal,
BOUAN René,
LEBORGNE Régine,
MENIER Mireille,
PORCHER Aurélie,
RAULT Philippe,
ROBISSOUT Josiane,
SCHMITT Thomas
(arrivé à 21h10),
SORGNIARD Catherine
et SUIRE Thierry.

Absents excusés :

DAUNAY Loïc (procuration à
ROBISSOUT Josiane),
NEUTE Françoise (procura-
tion à RAULT Philippe)
et PLESTAN Sylvaine (procu-
ration à PORCHER Aurélie).

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ HORAIRES DES DÉCHETTERIES :

PLANCOET ZA de Nazareth

02 96 80 29 72

• Du 1^{er} février au 31 oct. :
Lun. 9h - 12h · Mar., mer.,
ven. et sam. : 9h - 12h et
14h - 18h · Jeu. 14h - 18h

MATIGNON Route du Chemin vert

02 96 41 12 63

• Du 1^{er} avr. au 30 sept. :
Lun. : 13h30 - 18h · Mar.,
mer., jeu., ven. et sam.
9h - 12h et 13h30 - 18h
• Juillet et août :
Lun., mar., mer., jeu., ven.
et sam. 9h - 12h
et 13h30 - 18h

• Les infos de Dinan Agglo

Le principal sujet abordé lors du conseil communautaire du 23 mai dernier portait sur la proposition de retour aux communes de la com- pétence ALSH (Activités de loisirs sans hébergement).

Actuellement, les ALSH sont gérées soit par les communes elles-mêmes, un groupement de communes ou Dinan Agglo. Une situation disparate héritée des compétences exercées par les anciennes intercommunalités qui ont fusionné en 2017.

L'adoption de ce transfert de compétences nécessitait la majorité qualifiée, soit 2/3 des suffrages exprimés. Le vote a donné 47 pour et 26 contre. La majorité n'étant pas atteinte, la proposition a été rejetée et la situation actuelle reste inchangée. Dans notre secteur, Dinan-Agglomération continuera donc à organiser les ALSH à Corseul toute l'année sauf août et à Créhen en août.

• Renouvellement de la ligne de trésorerie 2022 :

Afin de palier d'éventuels retards de versement de dotation, la commune a souscrit un contrat d'ouverture de crédit « ligne de trésorerie » qui pourrait permettre de débloquer un montant de 50 000 € auprès du Crédit Agricole des Côtes d'Armor.

Ce contrat arrivant à échéance, le conseil municipal décide de procéder au renouvellement de cette ligne de trésorerie aux conditions suivantes :

EURIBOR 3 mois moyenné + marge de 1 % (soit un taux de 0,612%), commission d'engagement : 0,25 % du montant de la ligne (frais de dossier de 125 €). Pas de commission de non-utilisation.

• Services périscolaires : les nouveaux tarifs pour la rentrée scolaire 2022-2023

> CANTINE :

Suivant convention de restauration signée le 20/08/2020, la Sté CONVIVIO livre les repas en liaison chaude. Le bilan de ce service (prix d'achat des repas, coût du personnel & entretien) pour l'année 2021 présente un déficit de 21 722.02 € (déficit de 22 096.07 € pour 2020).

Actuellement le prix d'achat du repas enfant est de 3.27 € (facturé 3,10 € aux familles) et 4.04 € par adulte (facturé 4,35 €).

Il passera à 3.39 € par enfant et 4.19 € par adulte dès la rentrée scolaire 2022-2023.

Il est décidé de fixer le tarif enfant à 3.20 € par repas et de maintenir le tarif adulte à 4.35 € par repas, à partir de la

rentrée scolaire de septembre 2022.

> GARDERIE :

le bilan de ce service pour l'année 2021 présente un déficit de 14 169.00 € (déficit de 11 012.53 € en 2020).

Il est décidé de réviser les tarifs (augmentation de 5 ctmes) et de les fixer à partir de la rentrée scolaire de septembre comme suit :

- MATIN
 - Arrivée avant 8h : 1.60 €/ enfant
 - Arrivée après 8h : 1.20 €/ enfant
- SOIR
 - Départ avant 17h30 : 1.60 €/enfant
 - Départ après 17h30 : 2.10 € / enfant
- Réduction : 25% à partir du deuxième enfant
- Au-delà de 18h30 (fermeture de la garderie), majoration de 5€ par ¼ d'heure de retard.

• Association de Développement Sanitaire des Côtes d'Emeraude (ADS) : une demande de subvention

Cette association qui délivre

LE SAVIEZ-VOUS ?

La "Z.A des Vergers" devient "La ZA des Vergers d'Arguenon"

Pour résoudre le problème de confusion (livraisons, adressage du courrier...) entre le lotissement des Vergers et la ZA des Vergers, Dinan Agglomération, qui a désormais la compétence des ZA, a décidé d'ajouter la mention "d'Arguenon". Désormais cette Z.A est dénommée "ZA des Vergers d'Arguenon".



des services d'aide, de soins, de portage de repas, de dépannage et de téléassistance auprès d'usagers vivant à domicile (20 bénéficiaires sur notre commune) sollicite une subvention d'un montant de 0,35 € / habitant. Une somme de 300€ lui a été allouée.

• **Dinan Agglomération : avenant à la convention de gestion des eaux pluviales**

Dinan Agglomération exerce, depuis le 1^{er} janvier 2020, notamment, au titre de ses compétences obligatoires, la compétence "eaux pluviales urbaines". Dans l'attente de la mise en place d'une organisation pérenne et afin d'assurer la continuité du service public, que les communes membres sont les seules à pouvoir garantir, une convention de gestion des eaux pluviales urbaines a été conclue avec elles, dès le 1^{er} janvier 2020. Celles-ci ont été établies pour une durée de 2 ans, après acceptation préfectorale. Depuis juin 2021, un inventaire est en cours de réalisation par les services techniques de Dinan Agglomération. Compte tenu du temps que requiert la mise en œuvre de cette procédure de transfert, l'organisation n'a pu être mise en place dès le 1^{er} janvier 2022. En conséquence le conseil municipal approuve la prorogation de la convention de gestion

de service sus-énoncée pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} Janvier 2022;

• **Lotissement « Le Hameau de la Tourelle 2 » : convention de rétrocession des équipements communs**

Le conseil municipal accepte le projet de convention multipartite de rétrocession des équipements communs du lotissement du « Hameau de la Tourelle 2 » entre Terres et Projets (lotisseur), Dinan Agglomération, le Syndicat des Frémur et la Commune de Saint-Lormel.

Les équipements dont la rétrocession est envisagée par la Commune et soumis à la convention sont :

- Terrassements / Voirie
- Réseau assainissement eaux pluviales y compris noue de gestion des eaux pluviales.

• **GRDF 2022 : redevance d'occupation du domaine public 2022**

Chaque année, GRDF (Gaz Réseau Distribution France) nous verse une participation basée sur la longueur de canalisations de gaz naturel sur notre commune (1 019 m). Pour 2022, elle a été fixée à 178 € (194 € en 2021)

• **Désignation d'un élu référent sécurité routière**

La Préfecture sollicite la désignation d'un élu référent sécurité routière au sein du conseil municipal. Les collectivités locales jouent un rôle prépondérant dans le domaine de la sécurité routière au titre de la gestion de voirie, de la réglementation de la signalisation routière, de la police de stationnement et d'actions d'information et de prévention par exemple. Thomas SCHMITT est désigné comme élu référent sécurité routière.

• **Repas des aînés 2022 :**

Le repas des aînés 2022 aura lieu le 15 octobre.

Les invitations sont éditées à partir de la liste électorale de la commune. Les précédentes années, l'invitation au repas des aînés était adressée à partir de 65 ans. Les colis de fin d'année pour les absents au repas étaient offerts à partir de 70 ans. Cette année, selon ces critères : 266 personnes de + de 65 ans dont 187 personnes de 70 ans et plus seraient concernées. Au vu de ces effectifs trop nombreux par rapport à la capacité de notre salle polyvalente, il a été décidé de porter l'âge de départ des invitations au repas et l'âge pour recevoir un colis en cas d'absence à 75 ans.

La séance est levée à 22h10.

• **Prochain conseil municipal :**

Le vendredi 22 juillet 2022 à 20h. Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : www.saint-lormel.fr et est disponible en mairie ■

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **BIENTOT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE**

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en JUILLET et AOUT 2006 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).

• **Démarche :**

En ligne : Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir. Sur place : En mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ; Livret de famille. A savoir : il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

→ **RESTOS DU CŒUR DE MATIGNON : CAMPAGNE D'ÉTÉ**

Les Restos ont entamé la saison d'été depuis le 31 mars jusqu'au 3 novembre 2022. Les distributions de cette nouvelle saison ont lieu toutes les 2 semaines, le jeudi matin de 9h à 11h15.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **DINAN**
AGGLOMERATION :
NAVETTES ESTI-
VALES GRATUITES.

Les Navettes Estivales sont de retour. Mis en place par Dinan Agglomération, ce service de navettes gratuites sera accessible du 4 juillet au 28 août 2022.

3 circuits sont proposés, dont 1 en correspondance directe avec le Circuit n°1 (Circuit n°1bis), avec pour objectifs de faciliter les déplacements sur notre territoire et de permettre au plus grand nombre de le découvrir. Accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), les navettes sont aussi équipées de porte-vélos. Ce service vient compléter l'offre BreizhGo déjà existante (+ d'informations sur www.breizhgo.bzh).

• **Circuit n°1 : Dinan <> Sables-d'Or-les-Pins (Fréhel)** Les mar., jeu., sam. et dim. avec 1 arrêt à la gare de Plancoët

Infos et réservation

Vous souhaitez embarquer votre vélo avec vous lors de votre trajet ? Les navettes sont équipées de porte-vélos. N'oubliez pas de réserver votre emplacement avant votre trajet. au 02 96 68 31 39 du lundi au vendredi, de 8h à 17h.

→ **FETES DE LA MER ET DES LITTORAUX :**

Du 7 au 10 juillet 2022
fetedelameretdeslittoraux.fr

Fête de la Mer Littoraux
www.fetedelameretdeslittoraux.fr

Insertion par le sport : les dispositifs en Côtes d'Armor.

L'insertion par le sport est la conséquence d'une prise de conscience collective du rôle du sport en tant qu'outil contribuant, parmi d'autres et avec d'autres, à l'insertion sociale et/ou professionnelle de personnes isolées.



Cette démarche implique notamment un accompagnement individualisé, un parcours progressif et une pédagogie adaptée. De nombreux dispositifs d'insertion ont ainsi été mis en place dans les Côtes d'Armor au cours des années.

LES PARCOURS COORDONNÉS

Ces parcours de formation sont destinés à des jeunes de 16 à 25 ans, habitants de quartiers prioritaires ou de territoires ruraux, décrocheurs scolaires et/ou isolés, intéressés par les métiers de l'animation sportive.

Contact :
Gwendal Savé (Ufolep) ufolep22@gmail.com // Solène Bricard (Sport pour tous) - solene.bricard@sportspourtous.org

LES MAISONS SPORT SANTÉ

Les Maisons Sport-Santé ont pour objectif d'offrir un accès à une activité physique et sportive au quotidien à tous les moments de la vie. Elles permettent aux usagers de

bénéficier d'un accompagnement pour mieux s'informer sur les bienfaits de la pratique régulière d'une activité physique et sportive. Un bilan individuel et une orientation vers des activités sportives ciblées sont proposés.

Contact : Marie-Laurence Bentz (SDJES) marie-laurence.bentz@ac-rennes.fr

LE PROGRAMME « TOUTE SPORT ! TOUTES SPORTIVES »

Encourager et développer la pratique sportive des femmes en tant que vecteur de confiance en soi, d'autonomie et d'insertion sociale est une priorité.

Contact : Valérie Renault (CIDFF) valerie.renault@cidff22.fr

LES PARCOURS « SPORT HANDICAP INSERTION »

Les personnes handicapées connaissent des difficultés d'insertion parfois importantes du fait de leur handicap. Pour contribuer à lever ce frein, la MDPH et le

SDJES 22 mettent en place un parcours destiné à une quinzaine de jeunes de 18 à 30 ans en recherche d'une insertion sociale et/ou d'un rapprochement vers l'emploi.

Contact : Catherine Geoffroy (MDPH) Catherine.GEOFFROY@mdph.cotesdarmor.fr

LE PROJET « MOBIL SPORT »

Le Mobil'Sport est une structure itinérante qui a pour but d'amener l'activité physique et sportive dans les territoires ruraux qui en sont dépourvus.

Contact : Vincent Collet (CDSMR) vincent.collet@sportrural.fr

LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Les mineurs non accompagnés accueillis dans les Côtes d'Armor sont pris en charge par le conseil départemental au sein d'un parcours d'insertion accompagné.

Contact : Morwena Douvillez Grosset (délégue du Préfet dans les QPV) morwena.douvillezgrosset@cotes-darmor.gouv.fr

LE DISPOSITIF « UFO STREET »

L'Ufo Street est un dispositif local se déroulant sur les city stades et complexes multisports des QPV. Le concept est d'aménager des espaces sportifs afin d'accueillir des jeunes (12 à 17 ans) sur des activités sportives urbaines pendant les vacances.

Contact : Gwendal Savé (Ufolep) ufolep22@gmail.com

Accélérateur d'initiatives jeunes 2022 : les jeunes s'engagent pour le climat et la planète.



Accompagner les projets de création d'activité de la jeunesse bretonne en faveur des transitions climatique, écologique et énergétique : c'est l'objectif de l'appel à solutions « Accélérateur d'Initiatives Jeunes » qui revient pour une 8^e édition.

Vous avez entre 18 et 29 ans ? Envie de donner de l'élan à une idée en faveur du climat et de la planète ? Participez à l'appel à solutions Accélérateur d'Initiatives Jeunes de la Région Bretagne !

Vous pouvez déposer votre initiative sur le site Jeunes en Projets et faire une demande d'aide « Accélérateur d'Initiatives Jeunes » jusqu'au 29 juillet 2022. La Région reviendra ensuite vers vous pour vous proposer la meilleure solution d'accompagnement (financement du projet jusqu'à 2000€, mise en relation avec un partenaire...). A vous de vous lancer !

Pour en savoir plus :

• Jeunes en projet : <https://jep.bzh> • Région Bretagne : <https://bit.ly/aij-2022>

LES INFOS DE LA MAIRIE

➔ CALENDRIER DES PERMANENCES DU MEDiateur DE JUSTICE :

Pour tout problème de droit privé, le médiateur de justice peut vous aider.

Une fois par mois il tient une permanence sur rendez-vous de 9 h à 11 h 30 dans différentes mairies :

- Mardi 5 juillet - mairie de Pleudihen.
- Mardi 12 juillet - mairie de Plancoët.
- Mardi 19 juillet - mairie de Plouër.
- Mardi 26 juillet - mairie de Ploubalay.
- Mardi 2 août - mairie de Pleudihen.
- Mardi 9 août - mairie de Plancoët.
- Mardi 6 septembre - mairie de Pleudihen.

NOUVELLE TARIFICATION DANS LES LYCÉES PUBLICS BRETONS : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR !

En 2022, pour plus de solidarité entre les lycées et les familles et pour favoriser le Bien-manger, la Région fait évoluer ses tarifs de restauration et d'hébergement dès la rentrée.

Qui est concerné ? Toutes les familles dont l'un des enfants est lycéen, apprenti ou étudiant dans un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) breton. Cette nouvelle tarification, basée sur les ressources financières des foyers, concerne l'hébergement et la restauration, en tant que services de la Région. Il est indispensable de s'inscrire en ligne sur le site de la région, pour bénéficier des nouveaux tarifs au lieu du plein tarif. A noter que l'inscription à la tarification ne dispense pas les familles de l'inscription à la restauration et/ou à l'hébergement auprès de leur lycée.

Le saviez-vous ?

- 55 000 élèves demi-pensionnaires sont servis dans les restaurants scolaires.
- 12 000 élèves sont accueillis dans les internats.
- 60% en moyenne du coût du repas est financé par la Région.

Pour plus de renseignements :

- Consulter la page dédiée à la nouvelle tarification des lycées bretons sur le site de la Région Bretagne.
- Par téléphone : nos équipes sont disponibles au 02 23 20 60 00 de 9h à 18h du lundi au vendredi sans interruption.

NOUVELLE ACTIVITÉ « MAISON DE LA BEAUTÉ »

à compter du 01/07/2022 - 4 Rue des Tilleuls à St LORMEL

Passionnée de mode, d'esthétique et de stylisme, je suis attirée par la beauté des ongles. Je maîtrise les techniques de conception, de décoration et de pose de faux ongles (gel UV et résine). Je vous propose par ses différentes activités de prendre soin de vous et de votre beauté. Spécialisée dans la restructuration de cils, la technique est adaptée selon les différents types de cils de la cliente. Je conseille ma clientèle, je lui propose les produits les plus adaptés et naturels. Prête à vous recevoir au salon de la « Maison de la beauté »

Karine Ménier

**Tél. : 06 59 24 76 52 - Instagram : maisondelabeauté
ouvert du lundi 9 h jusqu'au samedi 18h30 (sur RDV)**





Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel /Créhen



LES INFOS DE LA MAIRIE

→ PLAN NATIONAL CANICULE :



Ma santé peut être en danger quand : il fait très chaud, la nuit la température ne descend pas, ou très peu, cela dure depuis plusieurs jours. Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). En cas de malaise, contactez immédiatement les secours : faites appeler le **15** ou **Urgence 114** par sms ou fax pour personnes sourdes ou malentendantes.

À SAINT LORMEL :

Les élèves de l'école de Saint Lormel, la classe de maternelle et de GS CP, sont partis au château de la Hunaudaye faire un voyage dans le temps.

Pendant la matinée les élèves de la classe des « grands » sont allés préparer leur propre blason comme à l'époque. Ils ont pu les ramener dans les familles.

Grâce à une formule magique les enfants de la classe de maternelle ont fait revenir Dame Éléonore qui leur a fait découvrir la vie comme autrefois dans le château. Ils ont visité la salle de banquet et se sont transformés en "Dame" et en "Monsieur" et sont montés jusqu'à la plus haute tour pour voir le paysage !

Cette visite s'est terminée sans pouvoir voir le magicien transformé en oiseau blanc qui s'est envolé quand nous sommes arrivés, dommage ! L'après-midi, la classe de GS CP a pu faire elle aussi la visite du château mais n'a pas pu faire venir Dame Éléonore. Ils ont visité le château pour découvrir ce monument de l'ancien temps.

Pendant ce temps la classe de maternelle est partie à la Ferme d'Antan, une petite ferme comme à l'époque des années 1920. Ils ont pu

y découvrir le mode de vie des fermiers et bien sûr les animaux très demandés par les élèves qui ont même pu toucher des agnelles et des chevreaux.

Une belle journée !

À CRÉHEN :

"À Créhen, les élèves ont terminé leur travail dans le cadre du projet "Je parraine mon arbre" en partenariat avec le SMAP. L'après-midi du 10 mai, les élèves sont retournés en forêt de Plédéliac, pour la découvrir au printemps. Ils ont fait une chasse aux indices, chacun leur permettant de parler des habitants des bois : renards, blaireaux, chevreuils, belettes, hérissons, oiseaux variés... Ils se sont aussi essayés à de petites créations dessinées avec les matériaux naturels trouvés sur place.

Les activités sportives ont aussi été nombreuses. Les CM ont bénéficié d'un cycle de 6 séances de volley, avec Dominique Sammier, de l'Association Volley Est Armor. Grâce à des exercices diversifiés et amusants, ils ont peaufiné leur service, leurs passes à 10 doigts et leurs manchettes. Chaque élève a été tour à tour joueur et arbitre. Le cycle s'est achevé par un tournoi et tout le monde a reçu un diplôme final.

→ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les nouvelles inscriptions à l'école pour l'année 2022-2023 se font en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

Le 13 mai au soir, pour les CM, ce fut la consécration de leur projet artistique de l'année (en partenariat avec leurs camarades de l'école publique de St Jacut) : la projection du spectacle de mapping "Raconte-moi en grand, le Château du Guildo", en présence de leurs familles, des représentants des municipalités, du Département des Côtes d'Armor et de l'Éducation nationale. Ce fut un grand moment et une belle réussite !

Les CM ont aussi repris les activités nautiques avec le club de St Jacut de la Mer. Pendant une après-midi, ils se sont essayés au char à voile. Puis ils ont fait 2 jours de voile. Après une première journée qui a mis les jeunes marins en confiance, les vagues de la matinée suivante les ont impressionnés mais ils ne se sont pas démontés et ont tenu leur cap ! Ils ont été récompensés par un pique-nique aux Ebihens, suivi d'une



baignade et d'une promenade dans l'île. De retour à terre, tout le monde était content. De leur côté, en juin, les CE ont appris les rudiments de l'équitation au cours de 4 matinées aux Ecuries de Marlau, à La Janais, à Créhen. Ils ont découvert l'anatomie des poneys, ils ont aussi appris à panser et à seller leur monture. Nos jeunes cavaliers ont ensuite appris à monter et à mener leur poney au trot.

Cela leur a beaucoup plu. Le 17 juin, les classes du RPI sont allées aux Jardins de Brocéliande pour la sortie de fin d'année. Malgré la chaleur, les enfants en ont bien profité, "réveillant leurs pieds" sur le parcours sensoriel, s'amusant dans les différents jeux et profitant de petites animations sur les "jeux buissonniers", les jeux des enfants d'autrefois. Grâce aux points d'eau, ils ont régulièrement profité d'un peu

de fraîcheur. Le 20 juin, les CM ont passé leur Permis Internet tandis que les CE passaient leur Permis Piéton, qui leur ont été remis par les représentants de la gendarmerie de Plancoët. Le 28 juin, dans le cadre de la liaison CP-CE1, les GS-CP sont venus passer la journée à Créhen. Une année bien remplie avant des vacances méritées !

KERMESSE :

Le 12 juin, c'était la kermesse

des écoles du RPI, organisée par notre Amicale laïque au terrain de foot de St Lormel ! Merci aux parents qui se sont investis pour faire tourner les différents stands : galettes-saucisses, buvette, maquillage, jeux variés, animation musicale, grande échelle des pompiers, ballade en poney... Et merci aux parents et aux enfants qui sont venus nombreux assister au spectacle des élèves et profiter des attractions.

Amicale Laïque des parents d'élèves : Kermesse et assemblée générale

Enfin après deux ans de Covid, nous avons pu organiser la kermesse des écoles de Créhen et St-Lormel, sur le terrain de foot de Saint Lormel ! Sous un grand soleil et en musique, il y avait foule pour profiter des spectacles des enfants, préparés depuis des semaines avec les enseignants, ATSEM et AESH. Un régal !

La fête s'est poursuivie jusqu'à plus de 17h autour de la buvette et de la petite restauration... Et des animations ! Pêche aux canards, chamboule-tout, tir à l'arc, course en sac, maquillage... Et tombola !

Nous avons pu compter sur la participation de nombreuses personnes, sans lesquels cette journée n'aurait pas pu avoir lieu, et nous les en remercions vivement : Merci aux enfants qui nous ont offert un superbe spectacle, Merci à leurs enseignants, ATSEM et AESH qui l'organisent depuis des semaines (des mois ?), Merci aux parents bénévoles qui nous ont aidés, depuis des semaines à préparer ce jour de fête ; la veille au soir à monter les barnums, et le jour J à encadrer les activités proposées et à faire tourner la buvette et la restauration, merci à ceux qui sont restés tard le soir pour tout ranger et



démonter les barnums...

Merci aux mairies de Saint Lormel et Créhen qui nous ont grandement facilité l'organisation de cette journée, Merci à Thomas qui nous a gracieusement prêté ses barnums, tables et chaises, Merci à Basile qui a gracieusement aussi assuré le son toute la journée, Merci à Monsieur Perrin qui a fabriqué une nouvelle roue de tombola et ses tickets en bois, Merci à Romain, Lucien et Jérémy, pompiers de la caserne de Plancoët, qui ont passé leur après-midi sous le soleil à faire des allers-retours sur la grande échelle avec nos bambins, en

s'échappant parfois pour partir en intervention pour l'un pendant que les autres assuraient la kermesse, Merci à tous les sponsors qui nous ont aussi gracieusement offert les lots pour la tombola : l'Hyper U de Plancoët, le Salon Bulle d'Hair de Saint

Cast, l'Institut Beauté Marion de Saint Cast, l'Épicerie Cave Chez Louis de Saint Cast, les conchyliculteurs Laurent et Régine Denoual de Saint Cast, la boulangerie Mirel de Saint Cast, l'Accrobranche de Saint Cast le Guildo... et d'autres encore...

Cette journée fut un succès, et les gains récoltés serviront de beaux projets aux deux écoles. L'équipe du bureau de l'amicale vous fait néanmoins savoir qu'elle ne se représentera pas l'an prochain, et invite tous les parents motivés à prendre le relais et à nous contacter à l'adresse mail suivante :

amicalelaïquecrehensaintlormel@gmail.com

Nous organiserons une assemblée générale à la rentrée pour l'élection du nouveau bureau. N'hésitez pas !

Encore merci et à très bientôt, Fabienne, Gaëlle, Pauline, Johannes, Julien, Mélanie, de l'amicale laïque

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ REPORT COLLECTE DES DÉCHETS :

En raison du Jeudi 14 juillet la collecte des ordures ménagères pour les secteurs collectés le vendredi 15 juillet est reportée au samedi 16 juillet

Il en sera de même en août, en raison du lundi 15 août, la collecte du vendredi 19 août sera reportée au samedi 20 août



VIE COMMUNALE : associations et entreprises



COMICE AGRICOLE « VAL D'ARGUENON COMICE »

• **Le 3 septembre 2022, la commune aura le plaisir d'accueillir le comice du canton de Plancoët/Plélan le Petit.**

Situé en face des Villes Joies, le long de la RD 19, il sera bien sûr l'occasion de présentations traditionnelles de nombreux animaux par les éleveurs ainsi que de matériels mais aussi de diverses animations. Les associations de la commune feront revivre « un village d'autrefois » avec son café, son école, sa crèmerie, sa crêperie, son marchand de 4 saisons & ses divers artisans. Elles vous proposeront également :

- une randonnée pédestre – départ 9 h sur le terrain du comice.
- un vide grenier de 10h à 17h.
- Les écuries de l'Arguenon de St Lormel feront découvrir le poney avec des ateliers ludiques pour les enfants.
- L'âne et son univers sera également présent avec l'Association Créh'âne de Créhen.

Restauration sur place – Entrée gratuite. Venez nombreux fêter notre agriculture !

FÊTE DE SAINT LUNAIRE :

• **Le Dimanche 10 juillet 2022 à 10 H 30 :**

messe à l'église du Vieux Bourg suivie du verre de l'amitié.

COMITÉ DES FÊTES :

• Vide grenier

Le traditionnel vide-grenier aura lieu le jeudi 14 juillet sur le terrain des sports. Inscriptions au 07 83 39 78 19

• Randonnée

Une randonnée "À la découverte des sentiers cachés de St-Lormel" (8-9 km) aura lieu le 3 sept. Départ à 9h sur le site du comice agricole aux Villes Joies

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS :

Commémoration de la Libération de la Commune le 4 août 1944 le dimanche 7 août 2022

> 11h15 : RDV au Vieux Bourg
> 11h30 : rassemblement devant la stèle des 2 résistants morts pour la France, dépôt de gerbe, minute de silence, discours
Apéritif champêtre offert par la mairie.

Exposition Galerie DAVID BALADE Légendes de la Mer

La Galerie David Balade, au 23 rue des Tilleuls, propose sa seconde exposition « Légendes de la Mer » du 14 juillet au 17 août, tous les jours de 15h à



19h. Entrée Libre. L'exposition se déroulera en 2 temps : une 1^{ère} sélection d'illustrations de légendes celtiques sera présentée à partir du 14 juillet jusqu'au 4 août ; puis une nouvelle série d'œuvres inspirées par les Néréides (nymphes grecques de la mer) leur succédera jusqu'au 17 août. Cette exposition réunit des œuvres réalisées par l'artiste à ses débuts et des créations plus récentes qui ont fait l'objet de publications aux éditions Ouest-France.

Différents ateliers de dessins et animations créatives seront proposés tout au long de l'été. Le programme complet peut être consulté sur les actualités du site : davidbalade.fr
Exposition : Légendes de la Mer
Galerie David Balade
Du 14 juillet au 17 août 2022
Tous les jours de 15h à 19h
Entrée Libre

FLÉCHETTES « LES CORMORANS » :



Le club de fléchettes "Les Cormorans" organise un vide grenier le 3 septembre sur le site du Comice agricole aux Villes Joies à Saint Lormel (3 € le mètre linéaire). Réservation au 07 67 93 79 07

LORMELIMÉLO :

L'exposition « Les Lormelois ont du talent » aura lieu les 1^{ers} et 2 octobre à la Salle Polyvalente de Saint-Lormel.



LE GRAND FORUM DES ASSOCIATIONS fête ses 10 ans

Le sam. 3 sept. 2022 à Créhen, pour ce 10^e anniversaire, retrouvez la plus grande offre associative du secteur à la salle Omnisports entre 10h et 17h.

À cette occasion, l'équipe du Grand Forum proposera une tombola gratuite pour chaque visiteur avec 3 lots d'une valeur de 100 €, 60€ et 40 € (à faire valoir sur l'adhésion à une ou plusieurs associations présentes sur le Forum). Il y aura aussi un quizz avec plusieurs lots à gagner pour les bonnes réponses qui seront tirées au sort. Une animation musicale sera prévue entre 12h et 14h00 par l'école de musique de Plancoët. Vous pourrez assister aussi à plusieurs démonstrations tout au long de la journée (démonstration de Karaté, Tai Chi, Équitation, golf, vélo, foot, premiers gestes de secours par la croix rouge...)

Profitez de cet événement incontournable pour retrouver un large choix d'associations dans de nombreux domaines : "Activités sportives", "Loisirs culturels et artistiques", "Vivre ensemble".

Alors venez nombreux, en famille ou entre amis et faites ce qu'il vous plaît !

Contact et renseignements : forum-association@orange.fr